



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh par courriel, le lundi 28 septembre 2020 de 8 h 30 à 9 h.

SONT PRÉSENTS : M. Jonathan Germain, vice-chef
M. Charles-Édouard Verreault, vice-chef
M^{me} Élisabeth Launière, conseillère
M. Patrick Courtois, conseiller
M^{me} Christine Tremblay, directrice générale

SONT ABSENTS : M. Clifford Moar, chef (CONGÉ ANNUEL)
M. Stacy Bossum, conseiller (CONGÉ ANNUEL)
M. Stéphane Germain, conseiller
M^{me} Josée Buckell, greffière (CONGÉ ANNUEL)

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Développement des relations humaines et administration
 - 3.1 Amendement n° 13 de l'entente financière 2020-2021 avec le Ministère des Services aux Autochtones Canada
4. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion par courriel débute à 8 h 30.

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

Le contenu de l'ordre du jour a été communiqué aux élus par courriel.

3. DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS HUMAINES ET ADMINISTRATION

3.1 AMENDEMENT N° 13 DE L'ENTENTE FINANCIÈRE 2020-2021 AVEC LE MINISTÈRE DES SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA

RÉSOLUTION N° 7783

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est inscrit dans une démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale et entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta, dans le cadre de ses orientations et priorités, a identifié comme axe prioritaire la mise en œuvre d'encadrements et de mécanismes de gouvernance fondés sur l'efficacité, la transparence et l'intégrité afin d'assurer la saine gestion de nos ressources;

CONSIDÉRANT que ces programmes et services touchent principalement les domaines de l'éducation, de la santé et du mieux-être collectif, du développement social, des infrastructures communautaires, de la gouvernance, du développement économique, ainsi que des services d'aide à l'enfance et à la famille;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est signataire d'une entente de financement avec le ministère des Services aux Autochtones Canada (MSAC);

CONSIDÉRANT que cette entente de financement est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019, et ce, jusqu'au 31 mars 2029;

CONSIDÉRANT que le MSAC désire amender cette entente afin d'ajouter un montant de 559 648 \$ pour l'année financière 2020-2021, qui se compose comme suit :



RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

- Un financement préétabli de 133 120 \$ pour une bonification salariale temporaire et l'aménagement en lien avec la pandémie de la COVID-19;
- Un financement fixe de 426 528 \$ pour soutenir le retour en classe en toute sécurité dans les écoles primaires et secondaires.

IL EST RÉSOLU d'approuver l'amendement n° 0013 et de signer l'entente de financement avec le ministère des Services aux Autochtones Canada (MSAC) pour un montant total de 559 648 \$ pour l'année financière 2020-2021, faisant passer le total de l'entente 2020-2021 à 38 563 595 \$ et l'entente 2019-2029 à 266 078 802 \$;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de désigner le chef et les conseillers à signer cet amendement.

Proposée par M^{me} Élisabeth Launière
Appuyée de M. Charles-Édouard Verreault
Adoptée à l'unanimité

4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 9 h, proposée par M^{me} Élisabeth Launière, appuyée de M. Charles-Édouard Verreault.

La greffière,



Josée Buckell